

Suicides & "Grand Dialogue" : **des syndicalistes assignés au** **Tribunal le 14 juin pour avoir** **demandé une expertise en CHSCT !**

le 7/05/2012

Face aux drames récents, La Poste vient d'annoncer une série de mesurètes qui ne répondent en rien aux demandes du personnel ■ un cabinet indépendant, ISAST, vient de publier un rapport d'enquête accablant pour La Poste quant au suicide de Brigitte au centre financier de Paris en septembre dernier ■ le CHSCT du centre financier a voté qu'ISAST poursuive son enquête à l'échelle de tout le centre ■ La Poste demande l'annulation de cette décision en justice et assigne nos camarades au TGI le 14 juin

L'Inspectrice du travail saisit le Parquet !

Jeudi 15 septembre à 11h, Brigitte, une salariée du Centre financier de Paris dans le 15^{ème} arrondissement s'était défenestrée du 4^{ème} étage. Ce drame provoqua l'émotion, la colère du personnel et le 22 septembre plus de 500 agents firent grève et allèrent manifester au siège de La Banque Postale. L'inspectrice du travail du 15^{ème} arrondissement constatait une *"insuffisance d'évaluation des risques en matière de risque psychosocial et de risque physique, notamment l'existence de fenêtres non conformes à la réglementation en vigueur ainsi qu'une infraction relative à la médecine du travail"*.

Elle concluait que ces *"manquements constituent une faute caractérisée qui a exposé Madame Brigitte*

CUILLERIER à un risque d'une particulière gravité" et établissait la responsabilité de La Poste, en la personne de Jean Paul BAILLY et

Cette volonté de médicalisation de faits liés à l'organisation du travail, au sous-effectif et au management autoritaire est d'ailleurs parfaitement scandaleuse !

de la directrice d'établissement du centre financier de Paris. Elle a transmis le dossier au Parquet au titre de l'article 221-6 du Code Pénal, pouvant punir de 5 ans d'emprisonnement les auteurs d'homicide involontaire. SUD et la CGT se sont constitués partie civile pour appuyer les demandes de l'Inspectrice du travail.

Un rapport d'un cabinet externe accablant pour La Poste !

Le CHSCT votait le 7 octobre dernier l'intervention d'un cabinet indépendant, expert en santé au travail, ISAST, pour mener une mission d'expertise dans le service où travaillait

Brigitte, le Service Gestion Entreprise (SGE, environ 90 agents). Ce cabinet est notoirement

connu pour ses multiples interventions à France Télécom. Le 29 février, ISAST faisait paraître son rapport, dénonçant tout le

fonctionnement du management à La Poste. Le rapport insiste sur la productivité faite au détriment de la qualité, les relations de plus en plus tendues entre les agents d'exécution et les cadres de proximité qui perdent leur appui technique pour devenir des gardes chiourmes.

Concernant le suicide, le rapport refuse de le résumer, comme le fait La Poste, à la simple vulnérabilité de l'agent. **Se contenter de dire qu'un passage à l'acte est dû à des fragilités personnelles sous-entend que celles et ceux qui ne sont pas fragiles peuvent continuer à travailler dans de mauvaises conditions sans en être particulièrement affecté-e-s.**

L'expertise s'indigne que la seule prise en charge par La Poste des souffrances liées au travail soient de renvoyer quasi systématiquement des agents suspectés de fragilité vers la médecine du travail. De façon globale, l'accent est mis sur les réorganisations et préconise de mener l'étude à l'ensemble des services des chèques postaux.

Un rapport qui fait mal à la direction de La Poste, qui ne veut plus du tout en entendre parler.

Les suicides s'enchaînent...

Mardi 28 février, un cadre se défenestre à Rennes sur son lieu de travail, suivi à peine 10 jours plus tard d'un autre suicide par pendaison dans un centre courrier à Tregunc dans le Finistère.



Par la lutte, les agents de France Télécom arrachèrent un gel des réorgs...

Les dirigeants de cette ancienne entreprise publique étaient, comme aujourd'hui ceux de La Poste, dans un déni complet de la réalité. Mais le 10 septembre 2009, 25 % des agents de France Télécom font grève, puis ils seront plus de 40 % le 6 octobre à l'appel d'une inter syndicale nationale ! Il faut voir que depuis un an et demi, il n'y avait pas eu moins de 23 suicides directement imputables au management de l'entreprise ! Le 20 octobre, nouvelle journée d'action inter syndicale qui se traduira par des débrayages massifs et des assemblées générales dans la plupart des centres. Très rapidement après ces mouvements, France Télécom, dans une série de rencontres nationales avec les syndicats portant sur la prévention du stress au travail, annonça le gel de toute réorganisation sur le territoire. Pendant près d'un an et demi il n'y eut donc plus aucune réorganisation dans les services, Didier Lombard, PDG du groupe, servit de fusible et fut débarqué du jour au lendemain. Cette importante pause des réorgs permit aux télécommunicants de souffler réellement et c'est ce qui démontre qu'en se mobilisant massivement il sera possible, pour nous aussi postiers, de faire reculer La Poste et d'imposer l'arrêt des réorgs et de l'autoritarisme dans les centres !

C'en est trop, la presse évoque un syndrome France Télécom, La Poste ne peut plus ignorer l'étendue du malaise, mais, au lieu d'annoncer ce que chacun attend, le gel des réorganisations, elle se contente de mettre en place un "Grand Dialogue". Jean Paul Bailly affirme dans le courrier envoyé à tous les postiers que "l'entreprise doit continuer à s'adapter", la machine économique est lancée, et ce ne sont pas quelques morts qui l'arrêteront...

Nous pouvons gagner !

Une inter syndicale nationale se constitue alors, réunissant la totalité des fédérations syndicales. Une pétition nationale demandant l'arrêt des réorgs et des suppressions d'emplois est lancée, c'est une première à La Poste !

suite
en dernière
page



à lire, à voir...

- "Souffrance en France" Christophe Dejours (Seuil, 1998, 227 pages)
- "L'établi" Robert Linhart (les éditions de minuit, 1978, 180 pages)
- "Ils ne mourraient pas tous mais tous étaient frappés" Marc-Antoine Roudil, Sophie Bruneau (Bodega films, 2005, 80 minutes)
- "Des hommes ordinaires" Christopher R. Browning (les belles lettres, 1994, 284 pages)
- "Attention danger travail" Pierre Carles, Christophe Coello, Stéphane Goxe (CP productions, 2003, 109 minutes)
- "Paris Brune" Maxime Vivas (le temps des cerises, 1997, 226 pages)
- "Travail, les raisons de la colère" Vincent de Gaulejac (Seuil, 2011, 336 pages)
- "Orange stressée, le management par le stress à France Télécom" Ivan Du Roy (la découverte, 2009, 252 pages)
- "Les enjeux psychiques du travail. Introduction à la psychodynamique du travail" Pascale Molinier (petite bibliothèque Payot, 2006, 335 pages)

L'hebdomadaire "Politis" nous a autorisé à reproduire de larges extraits d'une interview de Fabienne Hanique, sociologue clinique du travail, paru en mars dernier. Elle établit un lien évident entre le désarroi du personnel et la diminution des grèves dans l'entreprise...

Politis

Politis : L'impuissance à dire serait donc une cause de suicide ?

Politis : Comment peut-on expliquer la récente série de suicides à La Poste ?

Fabienne Hanique : S'agissant du débat sur la causalité des suicides liés au travail, deux visions s'affrontent. La première, avancée majoritairement par les directions d'entreprise, privilégie la thèse de la fragilité psychologique et/ou familialo-affective de l'individu : c'est parce qu'il est psychiquement affaibli que le salarié ne pourrait plus faire face aux exigences « normales » de son travail. La seconde, défendue par des sociologues et psychologues du travail, met en cause la responsabilité de l'organisation du travail. À La Poste – comme à France Télécom ou dans d'autres entreprises publiques –, cela prend des formes éloquentes : **restructurations et réorganisations incessantes**, intensification de la pression gestionnaire ne visant que la rentabilité, injonctions répétées à la performance (ou à « l'excellence durable ») et multiplication de dispositifs d'évaluation le plus souvent déconnectés du travail réel...

Politis : En quoi cela fait-il tant souffrir ?

Fabienne Hanique : Le sentiment de perte de sens, la perte de repères et, surtout, l'impression de voir son (bon) travail empêché sont des plaintes récurrentes. Ce qu'il faut comprendre derrière ça, c'est que les changements qui tapissent les organisations publiques cachent, en même temps qu'ils les orientent, de véritables changements sociétaux : la logique initiale du secteur public est remise en cause au profit du primat de la rentabilité, de l'économie et de la performance financière. À travers ces mesures, c'est une certaine conception de la société qui est en train de se défaire. Sans qu'il y ait eu débat. Cette réorientation silencieuse se fait aux dépens des usagers requalifiés en « clients », et des salariés directement confrontés au public, et qui, dans un discours marketing continuant à vanter les mérites du service public, se voient tenus au quotidien d'assumer des changements avec lesquels ils ne sont pas nécessairement en accord. [...]

Fabienne Hanique : Pas l'impuissance à dire, mais le sentiment d'impuissance à être entendu... Pourtant, **il y a de plus en plus de cellules d'écoute, de numéros verts mis en place par les entreprises pour aider les salariés à parler de leurs problèmes...** La parole semble de plus en plus libérée ! Ces cellules écoutent la plainte, la souffrance diffuse ; elles n'entendent pas et ne traitent pas l'expression d'un désaccord, d'une contestation ou d'une conflictualité liés au travail. Les psychologues qui y travaillent sont des sous-traitants, déconnectés de la réalité de l'organisation du travail. Non seulement ces cellules déportent les tensions sociales au rang de problématique individuelle et privée mais, en plus, cette écoute branchée sur la souffrance psychique confirme les appelants dans un vécu de défaillance personnelle. Les salariés préféreraient ouvrir le débat sur le sens de leur travail plutôt que de se voir tendre une oreille compatissante et orientée vers la souffrance.

Politis : Vous mettez le suicide en rapport avec la baisse des conflits sociaux ?

Fabienne Hanique : Je suis tentée de le faire : **de 1947 à 1991, le nombre annuel moyen de jours de grève est de plus de 6 millions ; il frôle à peine les 350 000 aujourd'hui.** Les raisons sont multiples : affaiblissement syndical, abrasion du combat politique et des luttes de classes... Il faut ajouter à cela un processus de disqualification symbolique de la notion de conflit. Depuis les années 1980, cette notion est souvent traitée comme le signe d'une immaturité sociale : les managers sont même formés à la « résolution » ou « gestion » de conflits... Les grèves sont souvent traitées de manière désinvolte, tant par les médias que par certains représentants du pouvoir politique qui s'attachent plus souvent à dénoncer le fait que, selon l'expression consacrée, les grévistes « prennent les usagers en otage » qu'à clarifier les raisons pour lesquelles des salariés décident collectivement d'arrêter le travail.

Dans ce contexte d'affaiblissement de la conflictualité sociale et collective, le suicide apparaît comme une forme ultime de résistance face à ce qui échoue à être entendu, l'expression désespérée d'un cri mort d'être resté inaudible trop longtemps.



AG et prises de parole !

Cette initiative unitaire permet d'enclencher une dynamique de mobilisation, les prises de parole et AG se succèdent dans quasiment tous les centres, les réunions de la boîte ayant pour sujet les réorganisations sont systématiquement boycottées par tous les syndicats. Le premier recul de la boîte seront les 10 mesurètes dont la principale sera le passage de 18 à 24 mois d'espace entre deux réorganisations. Finalement sous la poussée du personnel, le siège annonce le 30 avril une pause sine die des réorganisations, nouvelles et en cours. Appuyons-nous sur ces premiers reculs pour amplifier la dynamique unitaire, plus que jamais mobilisations et grèves doivent être à l'ordre du jour et discutées dans les services ! Unis et déterminés, nous pouvons gagner !

Provocation scandaleuse de la boîte !

Le 5 mars, aux chèques postaux de Paris, les représentants du personnel SUD et CGT, suivant les recommandations du rapport d'ISAST, votent en CHSCT l'extension de l'enquête sur les risques psycho-sociaux à l'ensemble du centre financier de Paris, pour tous les services, soit près de 1400 agents. La Poste n'a pas fait attendre longtemps sa réponse ; elle vient d'assigner en référé (= *porter plainte*) les militants du CHSCT de Paris Chèques pour tenter d'obtenir l'annulation de cette décision, une simple demande d'étude ! L'audience aura lieu le 14 juin, La Poste traîne des militants syndicaux en justice, les traitant quasiment de délinquants, simplement parce qu'ils ont voté une demande d'étude sur leur centre ! Et cela en période de "Grand Dialogue" ! Lors d'importantes HMI réunissant près de 150 collègues du centre financier, choqué-e-s d'apprendre une telle nouvelle, la question de se mettre massivement en grève le 14 juin semblait évidente, tout autant que celle du maintien de l'unité syndicale ! **Indépendamment de la décision que prendra le Tribunal ce 14 juin, nous devons empêcher ce coup de force de La Poste en exigeant qu'elle se désiste immédiatement de son action en justice, cesse toutes poursuites et applique la décision qu'a voté le CHSCT de Paris Chèques !**

La Poste : une longue tradition de "dialogue social" ...



mai 2005 : intervention du GIPN à Bordeaux Bègles CTC lors d'une grève, suivie de 14 conseils de discipline...

depuis 2009 : répression systématique à l'encontre de militant-e-s syndicaux SUD et CGT, à Paris, en banlieue, en province...

14 juin 2012 : assignation au TGI de nos camarades des chèques postaux pour avoir simplement demandé une expertise en réunion de CHSCT !

le 14 juin, on ne les laisse pas seuls, on sera tous avec eux !